



âge de départ à la retraite et handicap

Par Hipparque

Bonjour

Je suis née en 1969 et travaille depuis mes 17 ans (avec une interruption pour congé maternité et congé parental -2 enfants)

Je suis reconnue travailleuse handicapée (RQTH) suite à un accident du travail depuis 2011

(Handicap de 17%)

Je travaille à 80% et je touche depuis en complément de mon salaire une rente trimestrielle

J'ai 2 questions :

1- cette situation de handicap me permet-elle de partir à la retraite avant l'age de 65 ans telle que prévue par la nouvelle réforme?

Je crois lire ici

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16337> que la condition de handicap à 50 % peut être remplacée par la reconnaissance de travailleur handicapée(RQTH) ce qui est mon cas

2- ma pension sera-t-elle calculé sur mon salaire à 80 % et, dans ce cas, continuerais je a percevoir ma pension ?

Merci